

Création d'une candidature pour l'AAP ESSMS

Page : Formulaire de candidature

Tableau de bord > Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

Dossier n° NSCQGOBFCO

Dossier : Phase exploratoire de l'AAP pour la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les ESSMS

ÉTAPE 1
Formulaire de candidature

Demande de modification de l'étape Formulaire de candidature

Demande de modification x

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

Présentation POC AAP

Ce formulaire permet à votre structure de déposer sa candidature à la phase exploratoire (POC) de l'appel à projet national sur la mise en œuvre de mesures de cybersécurité pour les établissements et services du secteur social et médico-social (ESSMS). Vous devez renseigner les informations suivantes pour finaliser votre candidature :

- Le parcours envisagé
- La déclaration d'atteinte des prérequis du POC de l'AAP Cyber médico-social
- Le cadre de réponse renseigné
- Les noms et coordonnées des contacts dans votre structure (RSSI, DSI, signataire convention, référent CaRE)
- Les informations bancaires nécessaires pour le versement du financement

Une fois votre candidature finalisée, elle sera instruite par l'AN-S qui pourra être amenée à revenir vers vous si votre dossier a besoin d'être complété. Votre dossier sera instruit selon les critères de sélection définis dans le cahier des charges.

[Cahier des charges](#)

Informations de votre établissement

Type d'établissement : ESSMS

L'étape « Formulaire de candidature » est complétée à **100 %**

19/19 questions obligatoires répondues

- Dans le cas où le vérificateur ANS vous demande d'apporter des modifications à votre candidature, un e-mail vous est envoyé et vous invite à vous connecter à la plateforme eCaRE pour apporter les modifications demandées :

1. Accédez à votre candidature. La demande de modification émise par le vérificateur se trouve en au haut du formulaire de candidature ;
2. Apportez les modifications demandées ;
3. Vérifiez le récapitulatif de votre saisie et transmettez votre candidature à nouveau à l'ANS sur la plateforme eCaRE.

Vérifiez que les courriels provenant de ans-support-convergence@esante.gouv.fr ne sont pas interceptés par vos filtres de sécurité ou courriers indésirables.

Retour au tableau de bord

Enregistrer comme brouillon

Suivant